

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

Port-Cartier

Le traversier-rail possible pour la fin de 1980 (Dionne)

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le fait qu'une pétition circule dans la municipalité pour

demander qu'une consultation populaire soit tenue sur la participation financière de la ville au projet n'empêche pas le maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, de croire que le traversier-rail entre Matane et la Côte-Nord desservira sa ville à la fin de l'automne 1980.

M. Dionne affirme que la majorité de la population appuie la participation de \$500.000 de la ville dans ce projet évalué à \$5,5 millions; le dossier se continue normalement, a dit M. Dionne, plus tôt cette semaine.

Pour sa part, le conseiller André Cloutier, qui a appuyé en avril 1978 une résolution acceptant une telle participation financière, souhaite maintenant une consultation des contribuables à ce sujet. Quelque 200 personnes auraient à ce jour signé cette pétition qui devrait être adressée au ministre des Affaires municipales.

Des membres de l'unité 1125 du Syndicat canadien des travailleurs du papier, en grève depuis trois mois, et parmi lesquels se trouvent M. Cloutier, piloteraient cette pétition, croit M. Dionne. Ces travailleurs sont à l'emploi de Rayonier Québec, principal utilisateur du traversier-rail, selon les prévisions des promoteurs du projet.

De plus, le maire Dionne considère que toute cette histoire, qui peut nuire au projet, pourrait devenir un sujet d'élection. On sait que des élections municipales auront lieu à Port-Cartier, le 4 novembre prochain.

Prochaine étape

Le groupe de travail constitué pour préparer ce projet de traversier-rail, et sur lequel siègent des représentants des compagnies, de la ville,

du Canadien National et de la Compagnie de gestion de Matane (Cogéma), se réuniront à Port-Cartier, le 19 septembre.

A cette occasion, les membres du comité étudieront un document devant servir à la préparation d'un projet de loi privé créant la Société ferroviaire de Port-Cartier (SOCAR) devant opérer le traversier-rail entre Matane et Port-Cartier.

Une fois ce document prêt, le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, s'est engagé, a dit M. Dionne, à défendre ce projet de loi devant le Conseil des ministres.

Comme ce document n'est pas complété et que le projet de loi n'est pas déposé, M. Dionne ne comprend pas la démarche de ceux qui veulent une consultation populaire sur une participation financière de la ville.

Rappel

Le projet de relier Matane (Rive-Sud) et Port-Cartier (Côte-Nord) par bateau-rail retient l'attention depuis quelques années, surtout depuis la mise en service d'un tel navire entre Matane et Baie-Comeau, en janvier 1978.

Mais il fut beaucoup plus question d'argent qu'autre chose dans ce dossier, les différents intervenants conditionnant leur participation à la contribution des autres partenaires.

Aussitôt que la ville eut annoncé sa participation pour \$500.000, le Canadien National a remis une lettre confirmant le versement de \$1 million moyennant des subventions gouvernementales.

En mars et en mai derniers, les ministres Pierre De Bané et Lucien

Lessard annonçaient la participation de leur gouvernement respectif pour un montant de \$2 millions chacun à condition toujours que les autres contribuent.

L'argent nécessaire étant assuré, c'est alors qu'il fut question d'une consultation populaire, risquant de compromettre le projet.

Dans l'esprit des promoteurs du traversier-rail, ce nouveau moyen de transport reliera la Côte-Nord au réseau ferroviaire nord-américain et devrait devenir un outil important pour le développement économique régional.

D'abord, la compagnie Rayonier Québec expédierait par bateau-rail la pâte à dissoudre qu'elle produit à Port-Cartier et qu'elle destine au marché mondial. Puis, ce traversier apporterait des produits, des matériaux et des denrées périssables, à la population de Port-Cartier et du Nouveau-Québec à un coût moindre que le transport routier. Enfin, selon le maire Dionne, ce transporteur inciterait d'avantage les petites et moyennes entreprises à s'établir à Port-Cartier, une ville de quelque 11.000 personnes qui vit au rythme des grandes compagnies.

Nouveau délégué régional à l'OPDQ

QUÉBEC — Le ministre de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Jacques Léonard, annonce la nomination de M. Jean-Paul Gendron au poste de délégué régional de l'OPDQ pour la région de l'Est du Québec. M. Gendron remplacera M. Robin D'Anjou qui vient d'être nommé adjoint au directeur général adjoint au développement régional de l'OPDQ, à Québec.

Né à Montréal de parents originaires de l'Est du Québec, M. Gendron connaît bien l'OPDQ et la région de l'est du Québec.

Entré à l'OPDQ en août 1972, M. Gendron eut d'abord à s'occuper de la consolidation du secteur primaire et de la stabilisation des populations de l'arrière-pays. Par la suite, il s'impliqua davantage dans le développement économique de la région, s'occupant de projets de développement polyvalent des ressources de base, de mise en place d'infrastructures de transport et de service ainsi que l'implantation d'entreprises.

M. Gendron est diplômé en sciences commerciales de l'École des Hautes Études commerciales et diplômé en géographie de l'université de Montréal.

en bref



Gros lot pour des travailleurs de l'amiante

Un groupe de 10 personnes de la région de Black Lake, employé à la compagnie minière Asbestos Corporation, a remporté un des gros lots de \$50.000. Les deux représentants de l'heureux groupe, Messieurs Alphonse Deslongchamps et Conrad Nolet, reçoivent ces jours-ci leur chèque des mains de M. Jacques Dubois, vérificateur interne de la Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec).

Rassemblement

PONT-ROUGE — 75 ans ça se fête. La municipalité de Pont-Rouge dans le comté de Portneuf sera en fête le 15 septembre prochain, alors que se déroulera une manifestation spéciale pour commémorer le 75^e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité de Saint-Louis dans cette localité. Tous les anciens élèves de l'école Modèle (1904), du vieux couvent (1905-1927), du couvent Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (1952-1979) et enfin, de l'école normale Saint-Joseph (1946-1972) sont invités à cette manifestation spéciale. Il y aura échange de vœux, messe spéciale à 16h, célébrée par Mgr Louis-Albert Vachon, le tout suivi d'un banquet de circonstance à 18h et d'une visite de la maison provinciale.

Culture chez nous

BAIE-SAINT-PAUL — Un Canada au travail donné à Baie-Saint-Paul et portant le nom de "la culture chez nous" a permis la mise en place d'un centre d'information touristique qui a profondément contribué à garder les visiteurs plus longtemps à Baie-Saint-Paul comme le voulait l'objectif Pierre Fortin, directeur du projet, a estimé que pas moins de 2.500 personnes ont pu bénéficier des services offerts par le CIT. Notons qu'un centre du genre était devenu une réelle nécessité pour la région de Baie-Saint-Paul. Dans les années antérieures, on a pu noter que les touristes avaient pris une habitude "désastreuse" soit celle de filer tout droit vers La Malbaie tout simplement parce que Baie-Saint-Paul ne prenait pas le soin de s'occuper suffisamment des voyageurs à la recherche d'inédit.

Exposition au Fort Ingall

CABANO — Dans le cadre de la Semaine de la fibrose kystique, le Fort Ingall présentera une exposition de photographies et de peintures

exécutées par des artistes locaux et régionaux. Organisée en collaboration avec M. Alain Dumas, l'exposition sera ouverte de 10h à 17h, du 15 au 23 septembre. Les frais d'entrée seront versés en dons à l'Association de la fibrose kystique. Le directeur du Fort Ingall, Marc-André Leclerc, a signalé qu'une cérémonie marquera la fermeture de cette exposition, le 23 septembre.

Règlement

SAINT-GEORGES DE BEAUCE (PC) — Réunis en assemblée générale, les 150 travailleurs des filatures Dionne, de Saint-Georges-Ouest, viennent d'accepter dans une proportion de 90 pour 100 les termes d'un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans. Syndiqués à la CSD, les travailleurs obtiennent des augmentations de salaire de 19,9 pour 100, réparties sur 24 mois. Des avantages au chapitre des congés et des améliorations aux clauses normatives ont également été obtenus.

10e voyage du Belléa

RIVIÈRE-DU-LOUP — Diverses manifestations, notamment une réception civique et une visite du bateau, marqueront aujourd'hui le 10^e voyage à Rivière-du-Loup du navire "Belléa". Le maître du navire, M. Gérard Lafrance, a précisé que ce navire battant pavillon de Singapour sera de retour au port de Rivière-du-Loup pour y prendre un nouveau chargement de papier à destination de l'Europe.

Centre communautaire

RIMOUSKI — La municipalité de Saint-Anaclet vient de se voir attribuer par le gouvernement du Québec une somme de \$75.000 pour la construction d'un centre communautaire dont le coût total est estimé à \$250.000. L'édifice abritera une vaste salle communautaire, ainsi qu'une bibliothèque et un local, l'organisme de l'âge d'or.

Caucus du PQ à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le premier ministre René Lévesque et les ministres péquistes rencontreront les dirigeants municipaux et les représentants des organismes locaux et régionaux, lors d'un caucus spécial de deux jours qui tiendront les députés du Parti québécois jeudi et vendredi, les 13 et 14 septembre, à Rivière-du-Loup.

En annonçant ces jours derniers cette visite sans précédent dans les annales politiques du comté, le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a précisé que les associations et les citoyens seront invités à se regrouper en fonction de certains centres d'intérêt.

Dans ce cadre, différentes réunions leur permettront de présenter à trois ou quatre ministres concernés les projets qu'ils auront élaborés, ou qu'ils voudront étayer d'un document en justifiant la réalisation.

Pour ces organismes et groupes de citoyens, ce sera également l'occasion d'engager un dialogue avec les ministres tandis que ces derniers en profiteront pour prendre le pouls politique de la population régionale, à l'instar d'une première expérience de cette formule effectuée l'année dernière, à Thetford.

Les réunions avec les groupes municipaux et sociaux auront lieu jeudi soir, le 13 septembre, entre 18h et 19h30, au motel Universel.

Quant au caucus des députés péquistes, il se déroulera à huis clos, mais le député Boucher a laissé entendre que la presse régionale pourra s'entretenir avec le premier ministre Lévesque et certains des ministres les plus directement touchés par certains dossiers régionaux.



Bernard DIONNE

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

SAMUEL HOLLAND

(face à l'hôpital Jeffery-Hale)

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

avec initiation au Jogging

sous la direction de LOUISE POIRIER et PIERRE CRE-PAULT, éducateurs physiques et auteurs de la chronique "Jogging".

NOUVEAU PLAN D'ABONNEMENT

Accès au centre du lundi au vendredi inclusivement

\$25⁰⁰ par mois



Heures d'ouverture:

lundi au vendredi, 6h30 à 22h00
samedi et dimanche, 9h00 à 22h00

Horaire des cours:

lundi, mercredi, vendredi, 7h30 - 9h00 - 12h15 - 16h30 - 17h30 - 19h00 - 20h15 mardi et jeudi, 12h15 - 16h30 - 17h30

Autres plans disponibles.
Pour informations

527-2571

STATIONNEMENT GRATUIT

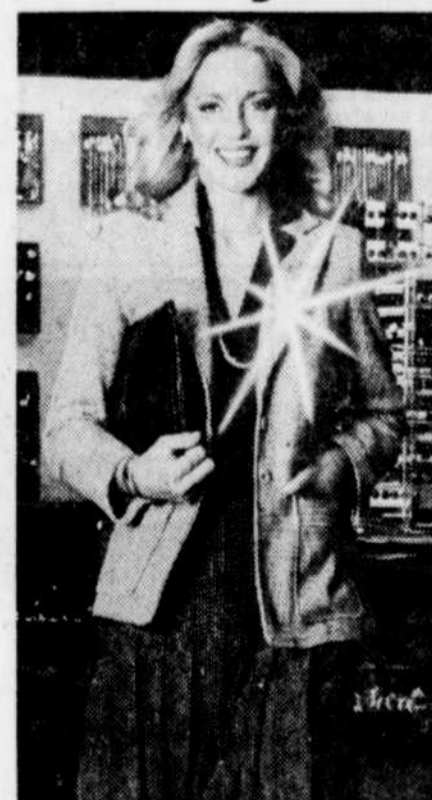
Services offerts:

3 éducateurs physiques
• 1 médecin • 1 diététiste

Nos installations:

Gymnase, piscine, squash, badminton, piste de jogging intérieure, bicyclettes d'entraînement, appareils de musculation, saunas, bain tourbillon, chambre solaire.

Doucet vos bijoutiers-conseils



Votre garantie d'un bon achat

Parce que nous avons de nombreux concurrents, nous devons faire mieux. C'est pourquoi nous attachons tant d'importance à notre garantie.

Bien entendu, chacun de nos modèles vous est d'abord garanti contre tous vices de fabrication.

Mais en plus, le nom Doucet est à lui seul votre assurance contre toute prétention inexacte: tous nos articles sont rigoureusement ce que nous disons qu'ils sont.

Venez nous voir. En toute confiance.

doucet
BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS
OÙ IL A L'HEUR DE PLAIRE

Magasins aux quatre coins du Québec:

Place Laurier
Place Sainte-Foy
Galerias Chagnon

Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière, Val d'Or, Ottawa, Hull.

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Seul un tiers de la Gaspésie capte Radio-Canada



Photo Jean-Claude Paquette

M. Carl Thériault, à droite, président du Conseil populaire des communications de l'Est du Québec, a annoncé hier l'engagement d'un agent de recherche sur la situation de Radio-Canada en Gaspésie. Il s'agit de M. Pierre Provost, à gauche sur la photo. Mlle Agathe Lévesque, au centre, est secrétaire du conseil.

par Michel DAVID

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Malgré les intentions répétées de Radio-Canada d'étendre son service intégral à toute la Gaspésie, en 1979 les deux tiers de la Gaspésie ne captent pas les signaux de Radio-Canada (CBGA et CBGAT-Matane).

Faisant cette constatation, le Conseil populaire des communications de l'Est du Québec a procédé à l'engagement d'un agent de recherche et de développement à mi-temps, qui aura pour tâche d'analyser et de faire avancer le dossier de Radio-Canada en Gaspésie, tant dans le domaine de la radio que de la télévision.

On procédera également à la mise sur pied d'une table de concertation réunissant les divers intervenants du milieu, qui devront définir les moyens à prendre pour remédier à une situation pour le moins intolérable si l'on considère que les Gaspésiens payent par leurs taxes et leurs impôts pour ces services.

Insuffisances

Selon les régions et l'éloignement de Matane, on peut ou non recevoir les émissions matanaïses. C'est ainsi qu'entre Matapédia et Cloridorme, on doit se contenter "des médias à cheval sur deux provinces" que sont CHAUV-TV à Carleton, et CHNC-radio à New Carlisle.

A Grande-Vallée, Mont-Louis et l'Anse Pleureuse, il faut être abonné

au câble pour capter CBGAT-Matane. Aux îles de la Madeleine, la population peut capter CBFT-Montréal par satellite, mais non la télévision matanaïse à laquelle le correspondant de Radio-Canada aux îles livre son information.

La situation radiophonique n'est guère meilleure. Depuis l'installation de petites antennes à Grande-Vallée, l'Anse-à-Valleau, Rivière-au-Renard et Gaspé, en remplacement de celle située au Mont Logan, plus de municipalités gaspésiennes peuvent capter la radio de Radio-Canada, mais le service n'est de qualité que si les récepteurs sont situés près des antennes réémettrices. Par contre, de Douglastown à Amqui, la radio de Radio-Canada n'est simplement pas captée. Seuls CHNC-New Carlisle et CJVA-Caraquet peuvent l'être.

Cette dernière situation pourrait être corrigée par l'installation, prévue pour cet automne, d'une antenne réémettrice (radio) du côté sud de la baie des Chaleurs. Le Conseil des communications entend toutefois s'assurer qu'elle sera utilisée pour la diffusion de nouvelles d'actualité régionale.

Il s'agit là d'un point crucial dans l'esprit du conseil. "Ce n'est pas pour les émissions de détente et les téléromans de Radio-Canada que les Gaspésiens exigent les services auxquels ils ont droit."

C'est pour que la Gaspésie reçoive des émissions d'information et d'affaires publiques qu'ils exigent la retrans-

mission de Radio-Canada—Matane par l'installation d'équipement permanent et d'un service de nouvelles mobile sur tout le territoire.

Quant à la possibilité que la Télévision de la baie des Chaleurs Inc. obtienne une double affiliation (CBGAT et TVA), comme elle en a fait la demande au Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC), le Conseil des communications craint que la population n'y perde l'occasion de voir le service des nouvelles de Radio-Canada s'installer à Carleton et dispenser un service plus régional d'information. Le système de la double affiliation prévoit en effet que les mêmes nouvelles locales sont diffusées sur les deux chaînes de télévision.

Subvention

Le Conseil populaire des communications a par ailleurs demandé une subvention complémentaire de \$40,000 au ministère des Communications du Québec, afin de réaliser ses divers projets, notamment la confection d'un plan de développement régional des médias communautaires et une recherche sur la téléphonie.

Le conseil veut également être en mesure de participer à divers projets issus du milieu. A cet égard, le conseil a annoncé sa contribution financière à une étude sur les possibilités d'un journal populaire dans le territoire couvert par les opérations dignité I et II, de même qu'aux radios communautaires de la région.

Port-Cartier veut bien encourager l'embauche locale

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le conseil municipal de Port-Cartier a demandé à l'Office de la construction du Québec d'amender les règlements en vigueur dans l'industrie de la construction afin de permettre à des ouvriers qui n'ont pas accumulé 1,000 heures de travail d'être embauchés pour l'exécution de travaux dans cette localité de la Côte-Nord.

Le maire, M. Bernard Dionne, a expliqué que des contrats de construction totalisant \$13 millions sont donnés ou en voie de l'être à Port-Cartier mais que des ouvriers de la région immédiate ne pourront être engagés n'ayant pas le nombre d'heures requis.

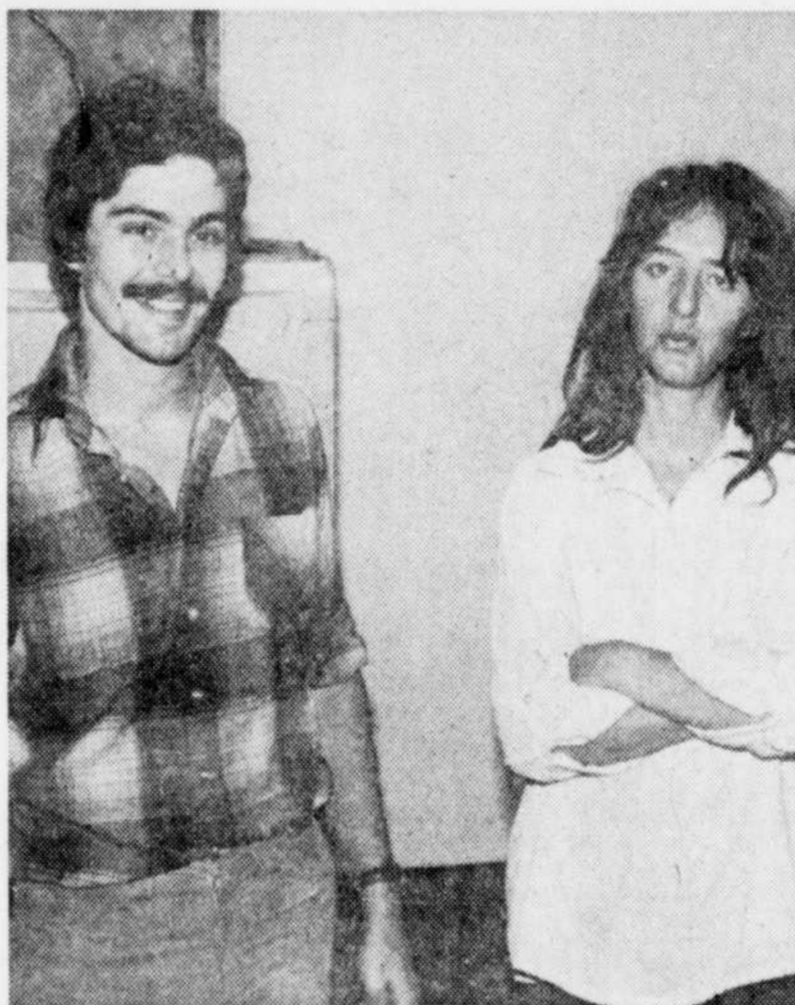
"Moyennant certaines conditions, l'OCQ devrait pouvoir accorder des permis spéciaux permettant

à ces ouvriers de travailler sans quoi ces derniers chômeraient et les travaux seront faits par les travailleurs de l'extérieur", a déclaré M. Dionne.

Ces conditions à l'octroi de permis spéciaux seraient que le salarié ait une garantie d'emploi et qu'il n'y ait plus de salariés ayant accumulé 1,000 heures et plus disponibles dans la région immédiate pour ces travaux.

M. Dionne a affirmé que les entrepreneurs qu'il a consultés accepteraient volontiers d'embaucher la main-d'oeuvre locale mais ils ont fait savoir qu'ils se devaient de respecter les règlements en vigueur dans la construction.

La résolution pour demander des permis spéciaux pour les travailleurs de la construction de Port-Cartier a été adoptée mardi soir, lors d'une réunion du conseil municipal.



Le Soleil, Michel David

Les nouveaux médecins de Port-Daniel, Paul Langis et Lise Grenier.

Port-Daniel est maintenant dotée de sa clinique médicale

par Michel DAVID

PORT-DANIEL — La petite municipalité de Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure, est maintenant dotée d'une clinique médicale.

Situé dans l'édifice Romuald-Cormier, le nouvel établissement est opéré par deux jeunes médecins issus de l'université de Sherbrooke, Paul Langis et Lise Grenier. Un troisième praticien, Claude Mercier, également de Sherbrooke, complètera le groupe en janvier prochain.

La clinique de Port-Daniel assure les soins généraux, sur rendez-vous ou à domicile. On peut également y pratiquer les interventions chirurgicales mineures. La clinique dispose en outre de l'équipement nécessaire aux tests urinaires, aux électrocardiogrammes et à la réanimation cardiaque. Un service de garde y est assuré 24 heures sur 24.

Assurance-maladie

C'est grâce à un programme de bourses institué par la Régie de

l'assurance-maladie du Québec que Port-Daniel accueille aujourd'hui sa première clinique. Depuis trois ans, la régie accorde une aide financière de \$6,000 aux futurs médecins, à compter de leur deuxième année d'étude. Si l'étudiant ne s'en prévaut qu'à sa dernière année, la bourse est alors de \$15,000.

En retour, le jeune médecin doit consacrer un nombre d'années équivalant à la durée de sa bourse à la pratique dans une région désignée par la régie. Plus d'une centaine d'étudiants se sont prévus de ce programme depuis trois ans. Un programme similaire destiné aux étudiants en art dentaire débute cette année.

C'est la façon qu'a choisie la régie pour pallier la pénurie de praticiens dont souffrent les régions périphériques. Il reste maintenant à voir si, comme on l'espère à la régie, les jeunes médecins et dentistes s'attacheront suffisamment à leur nouveau milieu pour s'y établir de façon permanente.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal LE SOLEIL

AU PLUS HAUT POINT...

LA LAINE C'EST NOTRE METIER!

Artisanat, tricot, tissage, point d'aiguille, crochet, macramé, pièces murales, etc...

Des conseillères compétentes, toute la documentation et les matériaux sur place!

Suivez le fil de vos idées jusque chez



TISSUS, LAINE, DÉCORATION
586, rue St-Jean, Québec
529-1658

LE "WHITNEY SPINET" DE KIMBALL



Construit selon la méthode "Unilock Back" exclusive aux pianos Kimball qui résiste à plus de 18 tonnes de pression sur les cordes et ce, pour la vie du piano. Nous pouvons également vous offrir plusieurs autres modèles aux caractéristiques luxueuses et offrant un magnifique rendement musical.

Rég. \$2,195 **\$1,995**

"CONSOLE D'ARTISTE" DE KIMBALL



Cette console deluxe de 42 pouces vous offre la qualité musicale et le bel aspect qui ont fait la renommée des pianos Kimball grâce à la dextérité manuelle de leurs artisans. C'est l'un des meilleurs achats que vous puissiez faire. Son aspect, sa sonorité et son prix vous convaincront. Vous pouvez faire votre choix parmi trois styles tous en vente présentement.

Rég. \$2,495 **\$2,195**

PLUS 12 MOIS SANS INTERET AUCUN COMPTANT

Place Laurier, Ste-Foy
656-9392



marc legrand musique

Centre Jadis, Charlesbourg
623-5425

Le Club LeBourgneuf vous lance la balle

SOYEZ EN FORME DÈS CET AUTOMNE EN JOUANT AU RACQUETBALL

- Le racquetball est un sport de conditionnement physique
- La dépense énergétique est à peu près équivalente au "jogging"
- C'est presque aussi facile que de courir
- C'est un sport de détente et on ne se rend pas compte de l'effort fourni
- C'est un sport qui peut se jouer en couple

Le Club LeBourgneuf vous en offre la possibilité:

- Les dix premiers courts ainsi que les services tels que tourbillon, sauna, bar, garderie sont prêts.
- Nos "pros" Richard Beaulieu et Monique Parent vous attendent.
- Un service d'évaluation "médico sportive" est disponible dès l'ouverture
- Un programme de tournois et de rencontres sociales est prévu

Nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui. Mais, si vous hésitez parce que vous ne connaissez pas ce sport, venez nous voir à l'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous initier.



Le vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre, nous vous offrons la possibilité de jouer 1/2 heure gratuitement.

Les instructeurs seront sur place pour vous initier au racquetball, de 7h a.m. à 23h p.m.

OUVERTURE VENDREDI 7 SEPT.

Club Le Bourgneuf racquetball

4500, boulevard des Gradins, Québec, P.Q./C.P. 7040, Charlesbourg
Québec G1H 1J0/Tél.: 627-3441

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

L'assainissement du lac Abénakis pourrait être bientôt possible

par Paul-Henri DROUIN
envoyé du Soleil

SAINTE-AURÉLIE — L'assainissement des eaux du lac Abénakis à Sainte-Aurèle de Beauce-Sud se concrétisera dans les prochains mois, à la condition qu'on finalise un protocole d'entente entre le gouvernement du

Québec et les municipalités de Sainte-Aurèle et de Saint-Zacharie (village et paroisse).

De passage à la salle municipale de Sainte-Aurèle, c'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, en présence du candidat du Parti québécois dans Beauce-Sud, M. Raymond Boisvert et d'une trentaine de personnes, tout en précisant que son ministère est disposé à dépenser \$1,5 million pour l'assainissement des eaux du lac Abénakis.

"Le but de ma visite à Sainte-Aurèle, dit-il, est d'entreprendre les négociations qui conduiront à l'assainissement de ce lac se situant dans la partie en amont de la rivière Famine, tributaire de la rivière Chaudière, et dont ses eaux sont fortement contaminées.

Selon le ministre Léger, "la contamination du lac Abénakis est provoquée par le déversement des eaux usées de la municipalité du village de Saint-Zacharie, qui se situe à environ deux milles de cet endroit de villégiature, via une rivière tributaire du lac et également par les eaux usées des riverains équipés de systèmes inadéquats individuels qui font partie de la paroisse de Sainte-Aurèle, située à l'aval immédiat du lac Abénakis".

Le projet d'assainissement des eaux du lac Abénakis fait partie d'un objectif global qui est d'assainir les eaux de la rivière Chaudière et ses affluents, dont le coût total est estimé à quelque \$70 millions.

La solution

Pour l'assainissement des eaux du

lac Abénakis, on se devra d'acheminer les égouts de Saint-Zacharie par un collecteur qui ira rejoindre le futur système d'égout de Sainte-Aurèle, lequel réseau desservira également

pour les gens de Saint-Zacharie est estimé à \$520,000 et de ce montant les quelque 230 propriétaires du village de Saint-Zacharie devront absorber une dépense de \$120,000 advenant que la contribution gouvernementale ne soit qu'à 66 pour 100 du coût total et de \$52,000 si l'on réussit à obtenir 90 pour 100 du coût total de ce projet.

M. Victor Chabot, pro-maire de Saint-Zacharie, a affirmé qu'aucun échancier n'a été établi par la municipalité du village de Saint-Zacharie, en vue de solutionner le problème des eaux contaminées du lac Abénakis, mais fit savoir que sa municipalité demeure disposée à entreprendre des négociations en vue d'apporter une solution globale au problème.

Système d'égout

Quant au système d'égout et de traitement pour la municipalité de Sainte-Aurèle, dont les plans et devis ont déjà été approuvés par les services de protection de l'environnement, le ministre Marcel Léger fit savoir que le coût total de ce projet est évalué à \$998,000.

"Il ne reste plus, dit-il, qu'à obtenir une réponse du ministère des Affaires municipales et de déterminer la subvention qui sera versée par le gouvernement du Québec suivant les normes du programme PAIRA pour que l'on procède à la demande d'appels d'offres", a déclaré Marcel Léger.

On a aussi appris qu'on avait confié à M. Claude Triquet la responsabilité des négociations entre le gouvernement du Québec et les municipalités de Sainte-Aurèle et de Saint-Zacharie (village et paroisse) pour mener à bien la réalisation du projet d'assainissement des eaux du lac Abénakis.



M. Marcel Léger

les riverains du lac vers des étangs aérés.

Le coût de ce projet collecteur

Caucus du PQ à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le premier ministre René Lévesque et les ministres péquistes rencontreront les dirigeants municipaux et les représentants des organismes locaux et régionaux, lors d'un caucus spécial de deux jours qui tiendront les députés du Parti québécois jeudi et vendredi, les 13 et 14 septembre, à Rivière-du-Loup.

En annonçant ces jours derniers "cette visite sans précédent dans les annales politiques du comté", le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a précisé que les associations et les citoyens seront invités à se regrouper en fonction de certains centres d'intérêt.

Dans ce cadre, différentes réunions leur permettront de présenter à trois ou quatre ministres concernés les projets qu'ils auront élaborés, ou qu'ils voudront étayer d'un document en justifiant la réalisation.

Pour ces organismes et groupes de citoyens, ce sera également l'occasion d'engager un dialogue avec les ministres tandis que ces derniers en profiteront pour prendre le pouls politique de la population régionale, à l'instar d'une première expérience de cette formule effectuée l'année dernière, à Thetford.

Les réunions avec les groupements municipaux et sociaux auront lieu jeudi soir, le 13 septembre, entre 18h et 19h-30, au motel Universel.

Quant au caucus des députés péquistes, il se déroulera à huis clos, mais le député Boucher a laissé entendre que la presse régionale pourra s'entretenir avec le premier ministre Lévesque et certains des ministres les plus directement touchés par certains dossiers régionaux.

Cap-à-l'Aigle: un problème d'approvisionnement en eau

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CAP-À-L'AIGLE — Le conseil municipal de Cap-à-l'Aigle demandera au ministre des Richesses naturelles de lui indiquer les endroits susceptibles d'accueillir des nappes d'eau souterraines sur son territoire. On effectuera ensuite des forages afin de déterminer l'importance des nappes et de vérifier si elles seraient suffisantes pour alimenter la population locale.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée mensuelle du conseil municipal, après l'analyse de la situation qui prévaut depuis quelques semaines dans l'alimentation en eau potable.

Depuis les premiers jours du mois d'août, la qualité de l'eau déversée par le réseau d'aqueduc de l'endroit s'est considérablement détériorée. Les analyses ont démontré la présence d'un haut taux de coliforme et même de coliféco, incitant les citoyens à

faire bouillir l'eau avant de la consommer.

On a d'abord prétendu que la pollution de l'eau pouvait être occasionnée par la présence d'animaux morts dans le réservoir, mais des vérifications plus poussées ont fait avorter cette hypothèse. Des inspecteurs des services de protection de l'environnement ont plutôt attribué au voisinage de bêtes sauvages la piètre qualité de l'eau.

Deux solutions ont été proposées au conseil municipal, soit la chloration de l'eau ou l'alimentation à partir de nappes souterraines.

L'installation d'un système de chloration coûterait, au bas mot, \$25,000. Il faudrait alors procéder par règlement d'emprunt. De plus, le conseil municipal est déjà assuré de ne pouvoir être admissible à un programme de subvention, compte tenu des faibles sommes que cet aménagement implique.

La chloration de l'eau amènerait également des problèmes à la compagnie La Poulette Grise, qui possède d'importants poulaillers à Cap-à-l'Aigle. Les couvoirs de l'entreprise fonctionnent à l'eau et la présence de chlore risque de tuer le germe dans l'oeuf. Il faudrait que l'entreprise se dote d'un système de déchloration de l'eau.

De toute façon, les membres du conseil municipal se disent unanimement contre le principe de la chloration, préférant se diriger vers l'alimentation à partir de nappes d'eau souterraines, quitte à ce que cela coûte un peu plus cher.

Cette deuxième solution a semblé apparaitre comme la plus acceptable. Elle consisterait à pomper l'eau de la nappe dans un nouveau réservoir qui serait recouvert. L'installation de ce système pourrait faire l'objet de subventions allant jusqu'à 75 pour 100 du coût des travaux.

en bref



Gros lot pour des travailleurs de l'amiante

Un groupe de 10 personnes de la région de Black Lake, employé à la compagnie minière Asbestos Corporation, a remporté un gros lot de \$50,000. Les deux représentants de l'heureux groupe, Messieurs Alphonse Deslongchamps et Conrad Nolet, reçoivent ces jours-ci leur chèque des mains de M. Jacques Dubois, vérificateur interne de la Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec).

Rassemblement

PONT-ROUGE — 75 ans ça se fête. La municipalité de Pont-Rouge dans le comté de Portneuf sera en fête le 15 septembre prochain, alors que se déroulera une manifestation spéciale pour commémorer le 75^e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité de Saint-Louis dans cette localité. Tous les anciens élèves de l'école Modèle (1904), du vieux couvent (1905-1927), du couvent Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (1952-1979) et enfin, de l'école normale Saint-Joseph (1946-1972) sont invités à cette manifestation spéciale. Il y aura échange de vœux, messe spéciale à 16h, célébrée par Mgr Louis-Albert Vachon, le tout suivi d'un banquet de circonstance à 18h et d'une visite de la maison provinciale.

Culture chez nous

BAIE-SAINT-PAUL — Un Canada au travail donné à Baie-Saint-Paul et portant le nom de "la culture chez nous" a permis la mise en place d'un centre d'information touristique qui a profondément contribué à garder les visiteurs plus longtemps à Baie-Saint-Paul comme le voulait l'objectif Pierre Fortin, directeur du projet, a estimé que pas moins de 2,500 personnes ont pu bénéficier des services offerts par le CIT. Notons qu'un centre du genre était devenu une réelle nécessité pour la région de Baie-Saint-Paul. Dans les années antérieures, on a pu noter que les touristes avaient pris une habitude "désastreuse" soit celle de filer tout droit vers La Malbaie tout simplement parce que Baie-Saint-Paul ne prenait pas le soin de s'occuper suffisamment des voyageurs à la recherche d'inédit.

Exposition au Fort Ingall

CABANO — Dans le cadre de la Semaine de la fibrose kystique, le Fort Ingall présentera une exposition de photographies et de peintures

exécutées par des artistes locaux et régionaux. Organisée en collaboration avec M. Alain Dumas, l'exposition sera ouverte de 10h à 17h, du 15 au 23 septembre. Les frais d'entrée seront versés en dons à l'Association de la fibrose kystique. Le directeur du Fort Ingall, Marc-André Leclerc, a signalé qu'une cérémonie marquera la fermeture de cette exposition, le 23 septembre.

Règlement

SAINTE-GEORGES DE BEAUCE (PC) — Réunis en assemblée générale, les 150 travailleurs des filatures Dionne, de Saint-Georges-Ouest, viennent d'accepter dans une proportion de 90 pour 100 les termes d'un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans. Syndiqués à la CSD, les travailleurs obtiennent des augmentations de salaire de 19,9 pour 100, réparties sur 24 mois. Des avantages au chapitre des congés et des améliorations aux clauses normatives ont également été obtenus.

10e voyage du Belléa

RIVIÈRE-DU-LOUP — Diverses manifestations, notamment une réception civique et une visite du bateau, marqueront aujourd'hui le 10^e voyage à Rivière-du-Loup du navire "Belléa". Le maître du navire, M. Gérard Lafrance, a précisé que ce navire battant pavillon de Singapour sera de retour au port de Rivière-du-Loup pour y prendre un nouveau chargement de papier à destination de l'Europe.

Centre communautaire

RIMOUSKI — La municipalité de Saint-Anaël vient de se voir attribuer par le gouvernement du Québec une somme de \$75,000 pour la construction d'un centre communautaire dont le coût total est estimé à \$250,000. L'édifice abritera une vaste salle communautaire, ainsi qu'une bibliothèque et un local, l'organisme de l'âge d'or.

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

SAMUEL HOLLAND

(face à l'hôpital Jeffery-Hale)

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

avec initiation au Jogging

sous la direction de LOUISE POIRIER et PIERRE CREPAULT, éducateurs physiques et auteurs de la chronique "Jogging".

NOUVEAU PLAN D'ABONNEMENT

Accès au centre du lundi au vendredi inclusivement

\$25⁰⁰ par mois



Heures d'ouverture:

lundi au vendredi, 6h30 à 22h00
samedi et dimanche, 9h00 à 22h00

Horaire des cours:

lundi, mercredi, vendredi, 7h30 - 9h00 - 12h15 - 16h30 - 17h30 - 19h00 - 20h15
mardi et jeudi, 12h15 - 16h30 - 17h30

Autres plans disponibles.

Pour informations

527-2571

STATIONNEMENT GRATUIT

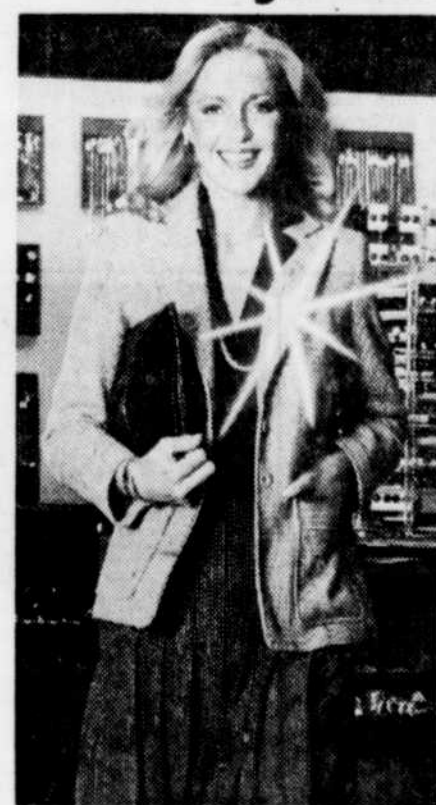
Services offerts:

3 éducateurs physiques
• 1 médecin • 1 diététiste

Nos installations:

Gymnase, piscine, squash, badminton, piste de jogging intérieure, bicyclettes d'entraînement, appareils de musculation, saunas, bain tourbillon, chambre solaire.

Doucet vos bijoutiers-conseils



Votre garantie d'un bon achat

Parce que nous avons de nombreux concurrents, nous devons faire mieux. C'est pourquoi nous attachons tant d'importance à notre garantie.

Bien entendu, chacun de nos modèles vous est d'abord garanti contre tous vices de fabrication.

Mais en plus, le nom Doucet est à lui seul votre assurance contre toute prétention inexacte: tous nos articles sont rigoureusement ce que nous disons qu'ils sont.

Venez nous voir. En toute confiance.

doucet
BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS QUI A L'HEUR DE PLAIRE

Magasins aux quatre coins du Québec:

Place Laurier
Place Sainte-Foy
Galeries Chagnon
Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière, Val d'Or, Ottawa, Hull.

Il a le choix de retourner travailler

Amiantose: un ouvrier averti de sa guérison

par Bernard RACINE

(PC) — Le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, a permis de porter à l'attention du ministre du Travail Pierre-Marc Johnson le cas d'un travailleur de l'amiante qui vient d'être avisé par la Commission des accidents du travail qu'il n'est plus atteint d'amiantose.

Le cas de M. René Dauphin, d'Asbestos, a été porté à l'attention de M. Marois par le député unioniste de Richmond, M. Yvon Bro-

chu, à l'ouverture des audiences d'une commission parlementaire qui entend des mémoires en rapport avec le projet de loi 17 traitant de la santé et de la sécurité au travail. Ce projet de loi-cadre est piloté par le ministre Marois.

M. Dauphin a été avisé, le 11 juillet, par le secrétaire de la CAT, M. Gilles Néron, qu'il ne souffrait pas de pneumoconiose comme on l'avait cru en 1978 et que, par conséquent, il peut, s'il le désire, recommencer à travailler.

M. Néron explique dans sa lettre qu'un comité spécial de spécialistes a été mis sur pied afin de réviser le cas de M. Dauphin et qu'il a renversé le diagnostic initial le déclarant victime d'une pneumoconiose d'origine industrielle.

Afin que M. Dauphin ne souffre d'aucun préjudice économique, la CAT, dit M. Néron, a adopté une directive spéciale lui permettant de continuer à verser au travailleur les indemnités qui lui avaient déjà été accordées.

"Ainsi, vous pourrez décider de

revenir au travail ou de continuer à recevoir les indemnités qui vous ont déjà été accordées", dit M. Néron.

M. Brochu a affirmé qu'il existait plusieurs cas de travailleurs à qui la CAT a redonné un permis de travail après le leur avoir enlevé. Mais dans le cas de M. Dauphin, la CAT va encore plus loin, dit-il, en laissant lui-même décider s'il veut retourner au travail ou continuer à recevoir des indemnités.

Selon M. Brochu, les travail-

leurs de l'amiante sont aux prises avec une loi — la Loi 52 sur l'amiante — qui est en vigueur et qu'on ne respecte pas.

"Au moment où on se parle, plusieurs personnes sont encore atteintes d'amiantose à 15 p.c., 20 p.c. ou 25 p.c. dans certains cas... On leur a enlevé leur permis de travail et, pourtant, elles sont encore sur le marché du travail et se demandent ce qui va leur arriver, alors que leurs confrères, qui ont été expulsés du marché du travail et obligés

de recourir à la loi 52 sont souvent atteints d'amiantose à un degré moindre...

"Qui est plus, certains ont même passé des examens médicaux depuis un an et sont sans réponse."

Le député de Richmond a demandé au gouvernement d'avoir "une attitude responsable face aux lois déjà existantes de sorte qu'on puisse créer un climat de confiance par rapport aux lois qu'on veut changer".

Des poteaux "créosotés" embarrassants à Donnacona

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Tout indique que les services de protection de l'environnement du ministère de l'Environnement du Québec devront émettre une ordonnance pour défendre à l'Hydro-Québec, district de Donnacona, d'entreposer dans sa cour de Donnacona des poteaux imprégnés de créosote ou, tout au moins, forcer la société d'Etat à déplacer ceux-ci, pour éliminer les problèmes causés à la qualité de l'environnement.

Il semble que c'est vers un tel aboutissement que se dirige ce dossier, lequel implique tant les dirigeants de l'Hydro à Donnacona, que les autorités de cette municipalité, le

député de Portneuf, Me Michel Pagé, et les habitants de ce secteur de cette ville du comté de Portneuf.

Mentionnons que celui-ci a pris naissance à la suite de plaintes portées par des gens du secteur sur la qualité de l'environnement, découlant de la pratique de l'Hydro d'entreposer en pile dans sa cour de Donnacona des poteaux imprégnés de créosote.

Une telle pratique a comme conséquence de dégager une odeur nauséabonde, surtout en période chaude et humide, en plus de détruire l'esthétique de cette partie de la ville de Donnacona. Il faut préciser que le problème occasionné devient d'autant plus aigu que la cour de l'Hydro se situe en plein secteur résidentiel.

A la suite de plaintes portées, l'Hydro a accepté de baisser les piles de poteaux, afin de ne pas troubler l'environnement visuel des résidents. Une telle acceptation est signalée dans une lettre de la part du surintendant du district de Donnacona qui mentionne, également, que l'odeur dégagée ne contrevient aucunement aux normes actuelles du ministère de l'Environnement.

L'intervention du conseil municipal de Donnacona et du député de Portneuf, Me Michel Pagé, n'a pas non plus apporté de solution au problème. C'est à ce dernier que les services de protection de l'environnement ont fait part de la tenue d'une enquête et de la possibilité de l'émission d'une ordon-

nance, si les négociations en cours avec l'Hydro n'aboutissent pas à des résultats concrets.

Par ailleurs, un représentant du service, M. Robert Rivard, a visité les lieux la semaine dernière et son

rapport est attendu dans les prochains jours.

Tout indique donc que ce dossier connaîtra son aboutissement dans les prochaines semaines, si ce n'est par négociations, ce sera par l'émission

d'une ordonnance selon les prescriptions de la loi.

En attendant les citoyens continueront à "humer" les senteurs qui se dégagent, lesquelles sont transportées par le moindre vent.

Impasse sur la question du zonage agricole à Donnacona

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Rien n'a encore été conclu entre la ville de Donnacona dans le comté de Portneuf et la Commission de protection des terres agricoles du Québec.

On ne s'entend pas, mais pas du tout, sur le territoire de cette localité devant être retenu et protégé pour fins agricoles uniquement.

Plusieurs rencontres de négociations ont eu lieu. Plusieurs propositions et contre-propositions de part et d'autre ont été déposées. Malgré tout, le conflit demeure en son entier.

Alors que d'un côté, on parle de l'importance de protéger les terres agricoles, comme le font ressortir MM. André Savard et Roland Marcoux de la commission gouvernementale, de l'autre côté, tout en reconnaissant un tel principe, on ne veut pas, pour autant, éliminer et empêcher tout développement industriel, résidentiel et commercial du territoire, en plus de ne pas rejeter du revers de la main le contenu du plan directeur d'urbanisme et de zonage, dont la réalisation a nécessité des déboursés importants, tout comme les nombreux investissements effectués pour assurer les services nécessaires au développement et au progrès de la municipalité.

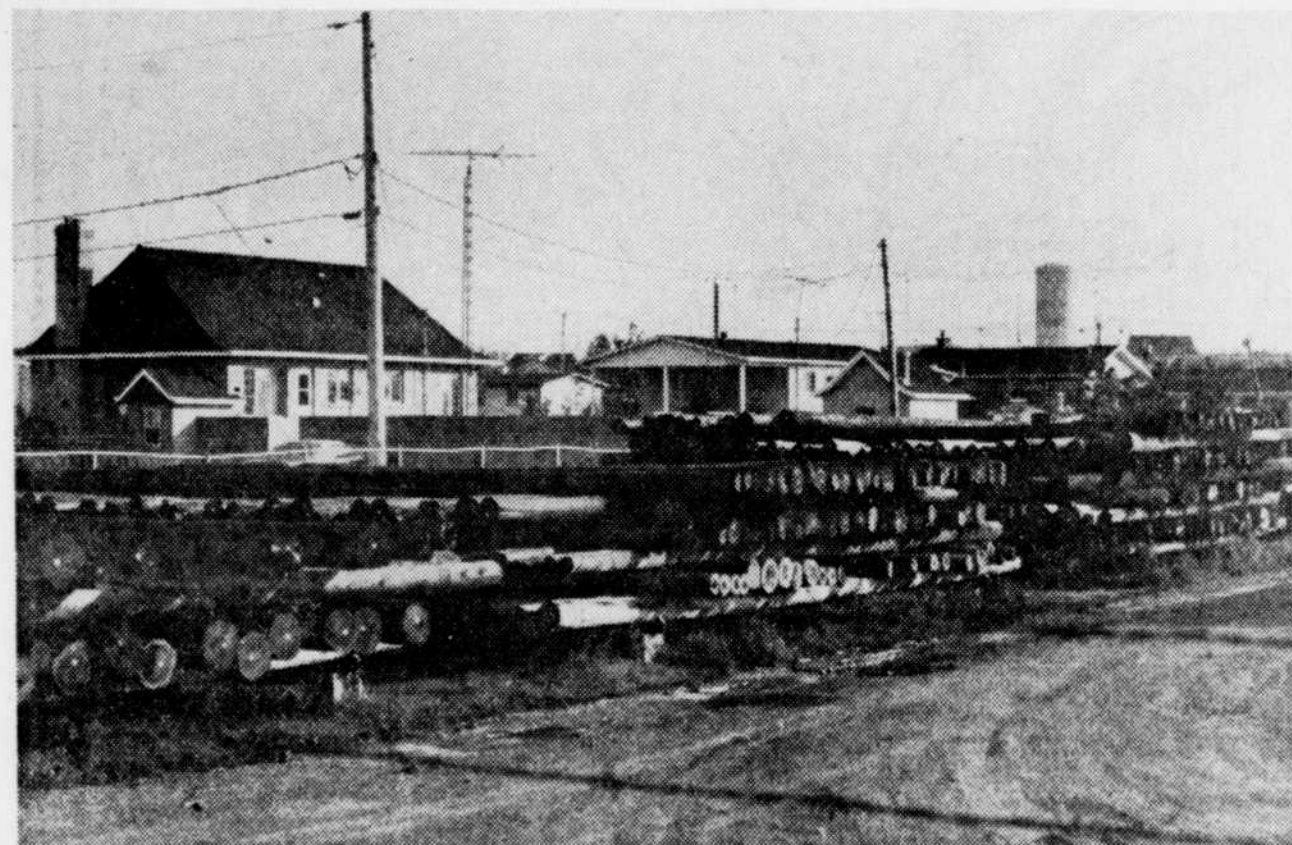
Pour la ville de Donnacona, on ne retient pas cette possibilité pour l'avenir, comme l'a mentionné un représen-

tant de la commission, que le Québec sera peut-être appelé un jour à nourrir les Chinois de la Chine. On veut bien s'occuper des Québécois mais pour les autres...

Il semble donc que l'impasse totale existe entre les parties en présence. Malgré tout, les négociations et les discussions se poursuivent toujours. C'est là le seul aspect encourageant de

ce dossier qui traîne maintenant depuis quelques mois déjà.

Cette semaine, autre rencontre pour tenter d'en venir à une entente. L'optimisme n'est pas à son maximum sur les résultats qui en découleront. Tout de même, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Et pour le moment, c'est le seul aspect optimiste du dossier.



Ce sont ces poteaux imprégnés de créosote et entreposés dans la cour de l'Hydro-Québec, à Donnacona, qui prennent la vedette, tant par leur senteur que par l'excellent aspect visuel qu'ils dégagent.

Cap-aux-Oies

Ministre opposé au complexe méthanier

par France DESJARDINS
(collaboration spéciale)

CAP-AUX-OIES — Le comité de citoyens de Cap-aux-Oies, municipalité située dans Charlevoix, a reçu un appui important lorsque le ministre délégué au développement économique, M. Bernard Landry, s'est dit "farouchement opposé" à l'implantation d'un complexe méthanier n'importe où sur la rive nord du Saint-Laurent et spécialement à Cap-aux-Oies.

Le comité s'appuie d'ailleurs sur

les paroles de M. Landry pour continuer à lutter contre la venue de Péro Canada dans la région charlevoisienne. Ces paroles sont: "Aussi longtemps que je serai ministre, ils devront me marcher sur le corps avant d'implanter un terminal méthanier le long de la côte de Charlevoix. La région est trop belle, trop exceptionnelle, trop unique pour leur permettre de gâcher cela. La vocation ne doit pas être modifiée." Elles ont été prononcées lors d'une réunion tenue en août à la polyvalente de la Malbaie. C'est aussi à cette réunion que le comité de citoyens de Cap-aux-Oies a pu apprendre que Guy Joron partageait entièrement cet avis.

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à
19h30
pour composer
647-3333
et vous abonner
au journal
LE SOLEIL

AU PLUS HAUT POINT...
LA LAINE
C'EST NOTRE METIER!

Artisanat, tricot, tissage, point d'aiguille, crochet, macramé, pièces murales, etc...

Des conseillères compétentes, toute la documentation et les matériaux sur place!

Suivez le fil de vos idées jusque chez



TISSUS, LAINE, DECORATION
586, rue St-Jean, Québec
529-1658

LE "WHITNEY SPINET" DE KIMBALL



Construit selon la méthode "Unilock Back" exclusive aux pianos Kimball qui résiste à plus de 18 tonnes de pression sur les cordes et ce, pour la vie du piano. Nous pouvons également vous offrir plusieurs autres modèles aux caractéristiques luxueuses et offrant un magnifique rendement musical.

Rég. \$2,195 **\$1,995**

"CONSOLE D'ARTISTE" DE KIMBALL



Cette console deluxe de 42 pouces vous offre la qualité musicale et le bel aspect qui ont fait la renommée des pianos Kimball grâce à la dextérité manuelle de leurs artisans. C'est l'un des meilleurs achats que vous puissiez faire. Son aspect, sa sonorité et son prix vous convaincront. Vous pouvez faire votre choix parmi trois styles tous en vente présentement.

Rég. \$2,495 **\$2,195**

PLUS
12 MOIS SANS INTERET
AUCUN COMPTANT

Place Laurier,
Ste-Foy
656-9392



marc legrand musique

Centre Jadis,
Charlesbourg
623-5425



Le Club LeBourgneuf vous lance la balle

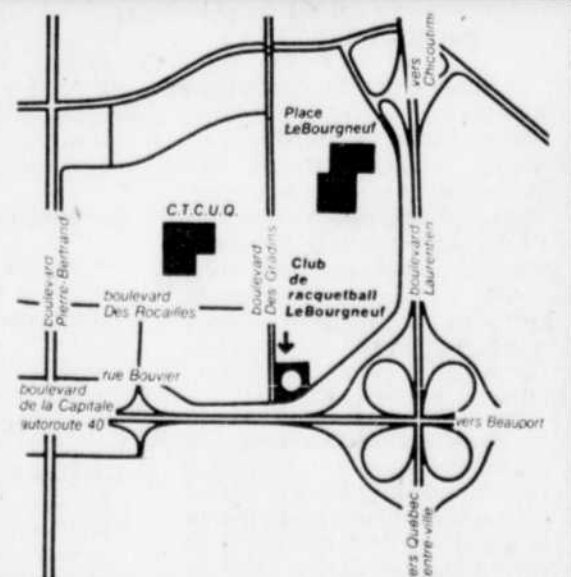
SOYEZ EN FORME DÈS CET AUTOMNE EN JOUANT AU RACQUETBALL

- Le racquetball est un sport de conditionnement physique
- La dépense énergétique est à peu près équivalente au "jogging"
- C'est presque aussi facile que de courir
- C'est un sport de détente et on ne se rend pas compte de l'effort fourni
- C'est un sport qui peut se jouer en couple

Le Club LeBourgneuf vous en offre la possibilité:

- Les dix premiers courts ainsi que les services tels que tourbillon, sauna, bar, garderie sont prêts.
- Nos "pros" Richard Beaulieu et Monique Parent vous attendent.
- Un service d'évaluation "médico sportive" est disponible dès l'ouverture
- Un programme de tournois et de rencontres sociales est prévu

Nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui. Mais, si vous hésitez parce que vous ne connaissez pas ce sport, venez nous voir à l'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous initier.



Le vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre, nous vous offrons la possibilité de jouer 1/2 heure gratuitement.

Les instructeurs seront sur place pour vous initier au racquetball, de 7h a.m. à 23h p.m.

OUVERTURE VENDREDI 7 SEPT.



Club Le Bourgneuf racquetball

4500, boulevard des Gradins, Québec, P.Q./C.P. 7040, Charlesbourg
Québec G1H 1J0/Tél.: 627-3441

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chryso

L'assainissement du lac Abénakis pourrait être bientôt possible

par Paul-Henri DROUIN
envoyé du Soleil

SAINTE-AURELIE — L'assainissement des eaux du lac Abénakis à Sainte-Aurélien de Beauce-Sud se concrétisera dans les prochains mois, à la condition qu'on finalise un protocole d'entente entre le gouvernement du

Québec et les municipalités de Sainte-Aurélien et de Saint-Zacharie (village et paroisse).

De passage à la salle municipale de Sainte-Aurélien, c'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, en présence du candidat du Parti québécois dans Beauce-Sud, M. Raymond Boisvert et d'une trentaine de personnes, tout en précisant que son ministère est disposé à dépenser \$15 million pour l'assainissement des eaux du lac Abénakis.

"Le but de ma visite à Sainte-Aurélien, dit-il, est d'entreprendre les négociations qui conduiront à l'assainissement de ce lac se situant dans la partie en amont de la rivière Famine, tributaire de la rivière Chaudière, et dont ses eaux sont fortement contaminées.

Selon le ministre Léger, "la contamination du lac Abénakis est provoquée par le déversement des eaux usées de la municipalité du village de Saint-Zacharie, qui se situe à environ deux milles de cet endroit de villégiature, via une rivière tributaire du lac et également par les eaux usées des riverains équipés de systèmes inadéquats individuels qui font partie de la paroisse de Sainte-Aurélien, située à l'aval immédiat du lac Abénakis".

Le projet d'assainissement des eaux du lac Abénakis fait partie d'un objectif global qui est d'assainir les eaux de la rivière Chaudière et ses affluents, dont le coût total est estimé à quelque \$70 millions.

La solution

Pour l'assainissement des eaux du

lac Abénakis, on se devra d'acheminer les égouts de Saint-Zacharie par un collecteur qui ira rejoindre le futur système d'égout de Sainte-Aurélien, lequel réseau desservira également

pour les gens de Saint-Zacharie est estimé à \$520,000 et de ce montant les quelque 230 propriétaires du village de Saint-Zacharie devront absorber une dépense de \$120,000 advenant que la contribution gouvernementale ne soit qu'à 66 pour 100 du coût total et de \$52,000 si l'on réussit à obtenir 90 pour 100 du coût total de ce projet.

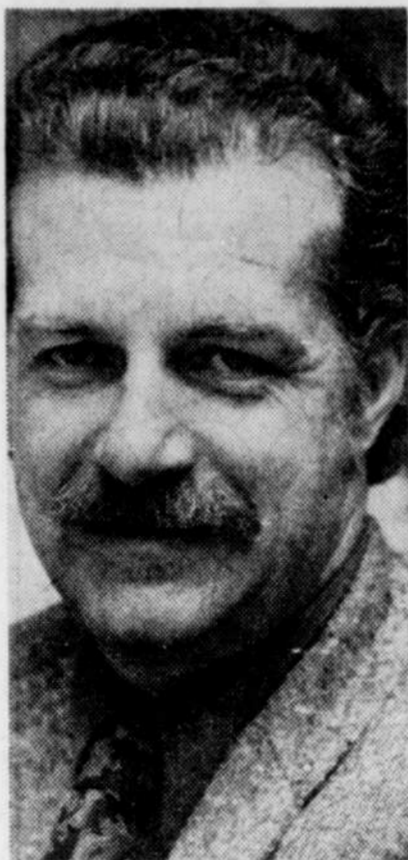
M. Victor Chabot, pro-maire de Saint-Zacharie, a affirmé "qu'aucun échancier n'a été établi par la municipalité du village de Saint-Zacharie, en vue de solutionner le problème des eaux contaminées du lac Abénakis, mais fit savoir que sa municipalité demeure disposée à entreprendre des négociations en vue d'apporter une solution globale au problème".

Système d'égout

Quant au système d'égout et de traitement pour la municipalité de Sainte-Aurélien, dont les plans et devis ont déjà été approuvés par les services de protection de l'environnement, le ministre Marcel Léger fit savoir que le coût total de ce projet est évalué à \$698,000.

"Il ne reste plus, dit-il, qu'à obtenir une réponse du ministère des Affaires municipales et de déterminer la subvention qui sera versée par le gouvernement du Québec suivant les normes du programme PAIRA pour que l'on procède à la demande d'appels d'offres", a déclaré Marcel Léger.

On a aussi appris qu'on avait confié à M. Claude Triquet la responsabilité des négociations entre le gouvernement du Québec et les municipalités de Sainte-Aurélien et de Saint-Zacharie (village et paroisse) pour mener à bien la réalisation du projet d'assainissement des eaux du lac Abénakis.



M. Marcel Léger

les riverains du lac vers des étangs aérés.

Le coût de ce projet collecteur

Caucus du PQ à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Le premier ministre René Lévesque et les ministres péquistes rencontreront les dirigeants municipaux et les représentants des organismes locaux et régionaux, lors d'un caucus spécial de deux jours qui tiendront les députés du Parti québécois jeudi et vendredi, les 13 et 14 septembre, à Rivière-du-Loup.

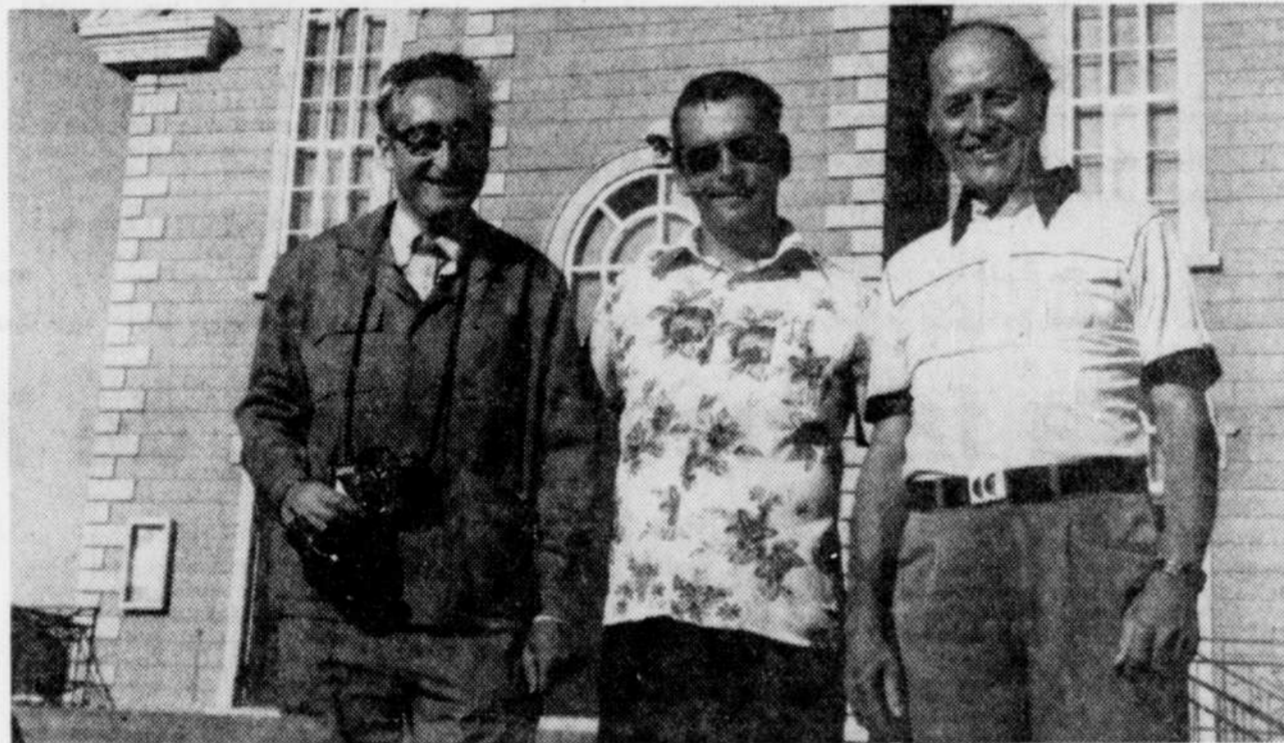
En annonçant ces jours derniers "cette visite sans précédent dans les annales politiques du comté", le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a précisé que les associations et les citoyens seront invités à se regrouper en fonction de certains centres d'intérêt.

Dans ce cadre, différentes réunions leur permettront de présenter à trois ou quatre ministres concernés les projets qu'ils auront élaborés, ou qu'ils voudront étayer d'un document en justifiant la réalisation.

Pour ces organismes et groupes de citoyens, ce sera également l'occasion d'engager un dialogue avec les ministres tandis que ces derniers en profiteront pour prendre le pouls politique de la population régionale, à l'instar d'une première expérience de cette formule effectuée l'année dernière, à Thetford.

Les réunions avec les groupes municipaux et sociaux auront lieu jeudi soir, le 13 septembre, entre 18h et 19h-30, au motel Universel.

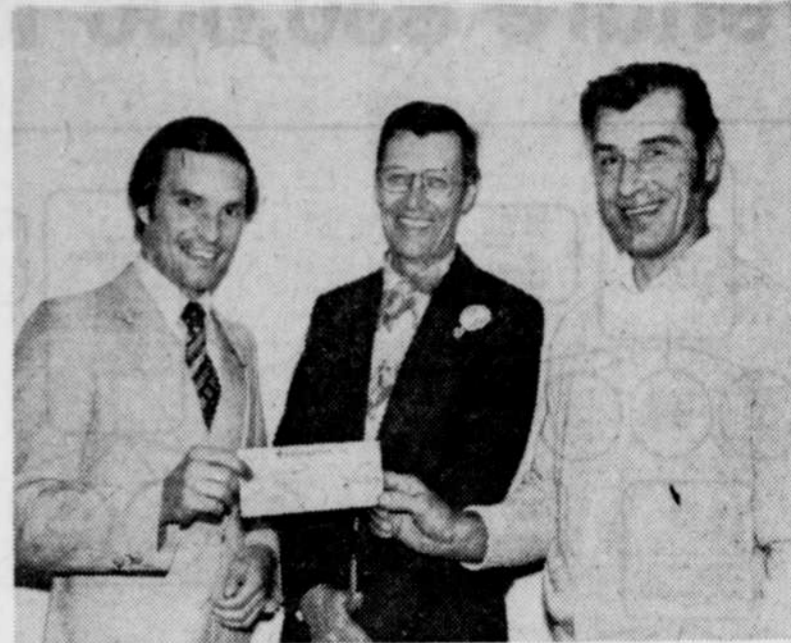
Quant au caucus des députés péquistes, il se déroulera à huis clos, mais le député Boucher a laissé entendre que la presse régionale pourra s'entretenir avec le premier ministre Lévesque et certains des ministres les plus directement touchés par certains dossiers régionaux.



Trois maires à l'île aux Grues

Dans le cadre du tricentenaire de Montmagny, le maire Michel Normand, de l'île aux Grues (au centre), a accueilli deux maires de Montmagny: celui de Montmagny-France, M. René Cochelein (à gauche), et celui de Montmagny-Québec, le Dr Cajetan Gauthier.

en bref



Gros lot pour des travailleurs de l'amiante

Un groupe de 10 personnes de la région de Black Lake, employé à la compagnie minière Asbestos Corporation, a remporté un gros lot de \$50,000. Les deux représentants de l'heureux groupe, Messieurs Alphonse Deslongchamps et Conrad Nolet, recevaient ces jours-ci leur chèque des mains de M. Jacques Dubois, vérificateur interne de la Société des loteries et courses du Québec (Loto-Québec).

Rassemblement

PONT-ROUGE — 75 ans ça se fête. La municipalité de Pont-Rouge dans le comté de Portneuf sera en fête le 15 septembre prochain, alors que se déroulera une manifestation spéciale pour commémorer le 75e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité de Saint-Louis dans cette localité. Tous les anciens élèves de l'école Modèle (1904), du vieux couvent (1905-1927), du couvent Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (1952-1979) et enfin, de l'école normale Saint-Joseph (1946-1972) sont invités à cette manifestation spéciale. Il y aura échange de voeux, messe spéciale à 16h, célébrée par Mgr Louis-Albert Vachon, le tout suivi d'un banquet de circonstance à 18h et d'une visite de la maison provinciale.

Culture chez nous

BAIE-SAINT-PAUL — Un Canada au travail donné à Baie-Saint-Paul et portant le nom de "la culture chez nous" a permis la mise en place d'un centre d'information touristique qui a profondément contribué à garder les visiteurs plus longtemps à Baie-Saint-Paul comme le voulait l'objectif. Pierre Fortin, directeur du projet, a estimé que pas moins de 2,500 personnes ont pu bénéficier des services offerts par le CIT. Notons qu'un centre du genre était devenu une réelle nécessité pour la région de Baie-Saint-Paul. Dans les années antérieures, on a pu noter que les touristes avaient pris une habitude "désastreuse" soit celle de filer tout droit vers La Malbaie tout simplement parce que Baie-Saint-Paul ne prenait pas le soin de s'occuper suffisamment des voyageurs à la recherche d'inédit.

Exposition au Fort Ingall

CABANO — Dans le cadre de la Semaine de la fibrose kystique, le Fort Ingall présentera une exposition de photographies et de peintu-

res exécutées par des artistes locaux et régionaux. Organisée en collaboration avec M. Alain Dumas, l'exposition sera ouverte de 10h à 17h, du 15 au 23 septembre. Les frais d'entrée seront versés en dons à l'Association de la fibrose kystique. Le directeur du Fort Ingall, Marc-André Leclerc, a signalé qu'une cérémonie marquera la fermeture de cette exposition, le 23 septembre.

Règlement

SAINTE-GEORGES DE BEUCE (PC) — Réunis en assemblée générale, les 150 travailleurs des filatures Dionne, de Saint-Georges-Ouest, viennent d'accepter dans une proportion de 90 pour 100 les termes d'un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans. Syndiqués à la CSD, les travailleurs obtiennent des augmentations de salaire de 19,9 pour 100, réparties sur 24 mois. Des avantages au chapitre des congés et des améliorations aux clauses normatives ont également été obtenus.

10e voyage du Belléa

RIVIERE-DU-LOUP — Diverses manifestations, notamment une réception civique et une visite du bateau, marqueront aujourd'hui le 10e voyage à Rivière-du-Loup du navire "Belléa". Le maître du navire, M. Gérard LaFrance, a précisé que ce navire battant pavillon de Singapour sera de retour au port de Rivière-du-Loup pour y prendre un nouveau chargement de papier à destination de l'Europe.

Centre communautaire

RIMOUSKI — La municipalité de Saint-Anaclet vient de se voir attribuer par le gouvernement du Québec une somme de \$75,000 pour la construction d'un centre communautaire dont le coût total est estimé à \$250,000. L'édifice abritera une vaste salle communautaire, ainsi qu'une bibliothèque et un local, l'organisme de l'âge d'or.

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

SAMUEL HOLLAND

(face à l'hôpital Jeffery-Hale)

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

avec initiation au Jogging

sous la direction de LOUISE POIRIER et PIERRE CRE-PAULT, éducateurs physiques et auteurs de la chronique "Jogging".

NOUVEAU PLAN D'ABONNEMENT

Accès au centre du lundi au vendredi inclusivement

\$25⁰⁰ par mois



Heures d'ouverture:

lundi au vendredi, 6h30 à 22h00
samedi et dimanche, 9h00 à 22h00

Horaires des cours:

lundi, mercredi, vendredi, 7h30 - 9h00 - 12h15 - 16h30 - 17h30 - 19h00 - 20h15 mardi et jeudi, 12h15 - 16h30 - 17h30

Autres plans disponibles.

Pour informations

527-2571

STATIONNEMENT GRATUIT

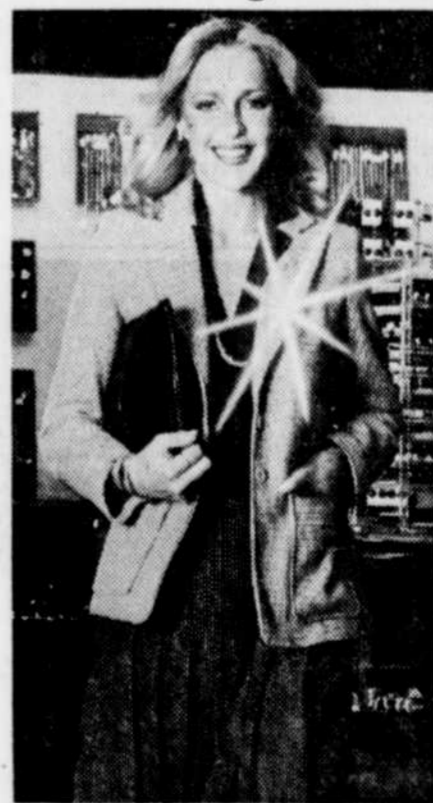
Services offerts:

3 éducateurs physiques
• 1 médecin • 1 diététiste

Nos installations:

Gymnase, piscine, squash, badminton, piste de jogging intérieure, bicyclettes d'entraînement, appareils de musculation, saunas, bain tourbillon, chambre solaire.

Doucet vos bijoutiers-conseils



Votre garantie d'un bon achat

Parce que nous avons de nombreux concurrents, nous devons faire mieux. C'est pourquoi nous attachons tant d'importance à notre garantie.

Bien entendu, chacun de nos modèles vous est d'abord garanti contre tous vices de fabrication.

Mais en plus, le nom Doucet est à lui seul votre assurance contre toute prétention inexacte: tous nos articles sont rigoureusement ce que nous disons qu'ils sont.

Venez nous voir. En toute confiance.

doucet
BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS
QUI A L'HEUR DE PLAIRE

Magasins aux quatre coins du Québec:

Place Laurier
Place Sainte-Foy
Galeries Chagnon

Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière, Val d'Or, Ottawa, Hull.

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Le Soleil, Gilles Pepin

Pas moins de 30 artistes et artisans de Saint-Romuald ont pu profiter de l'assemblée de la Caisse populaire Les Etchemins pour y exposer leurs nombreuses œuvres.

La Caisse populaire Les Etchemins a haussé ses actifs

par Gilles PEPIN

SAINT-ROMUALD — Durant la dernière année d'administration, la Caisse populaire Les Etchemins, à Saint-Romuald, a augmenté son actif de \$2,5 millions, portant ainsi la valeur totale de cet actif à \$21,942,075, au premier juin dernier.

Me Paul-E. Robitaille, président de cette caisse populaire, a révélé ces chiffres à l'occasion de la trente-neuvième assemblée générale annuelle.

M. Robitaille a de plus souligné que les bénéfices bruts ont aussi connu une hausse remarquable, en totalisant \$2,046,250. Les intérêts versés aux quelque 9.000 membres ont été établis à \$1,192,994 pour l'année écoulée.

Une bonne partie de l'accroisse-

ment d'activité, a soutenu M. Robitaille, est dû à une centralisation des effectifs de même qu'à l'instauration de nouveaux services. La Caisse populaire Les Etchemins a en effet relocalisé tous ses locaux dans le centre commercial Place Saint-Romuald, sur la route 132 aussi appelée rue Principale, le 30 janvier dernier.

Deux administrateurs ont été réélus, MM. Herman White et Roland Daigle. Me Georges Laflamme fut élu au conseil d'administration pour succéder à M. Edouard Cantin, qui s'y est dévoué pendant un quart de siècle. Ce conseil ayant été augmenté de 2 personnes pour comprendre désormais les nominations de Mmes Anita Dutil et Marguerite Lemieux. Enfin, MM. Maurice Morin et Emile Couture ont été réélus respectivement au comité de surveillance et à la commission de

Les services seront enfin installés au lac Baie d'Or

par Gilles PEPIN

PINTENDRE — A la grande satisfaction des quelque 600 citoyens habitant le secteur du lac Baie d'Or, à Saint-Louis-de-Pintendre, le problème de pollution causé par les égouts et sévissant depuis quelques années à cet endroit, peut enfin être solutionné. Le contrat pour la construction d'un réseau complet d'aqueduc et d'égout

sera signé dans huit jours environ, selon ce que prévoit le conseil municipal.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Gérard Dumont, a en effet indiqué, hier, que le contrat peut enfin être rédigé et sera probablement signé le 14 septembre, c'est-à-dire immédiatement après que les membres du conseil en auront accepté les termes.

Ce conseil municipal a d'ailleurs convoqué pour ce soir, jeudi, une assemblée d'information dans le but de renseigner adéquatement les contribuables intéressés concernant ce qu'il en coûtera à chacun pour l'installation et l'entretien du réseau. Les ingénieurs Carrier, Trotter, Aubin et Sayer y donneront les explications, conformément à la volonté déjà expri-

mée par le maire, M. Marcel Fontaine, qui tient effectivement à ce que chaque contribuable sache d'avance ce qu'il lui en coûtera.

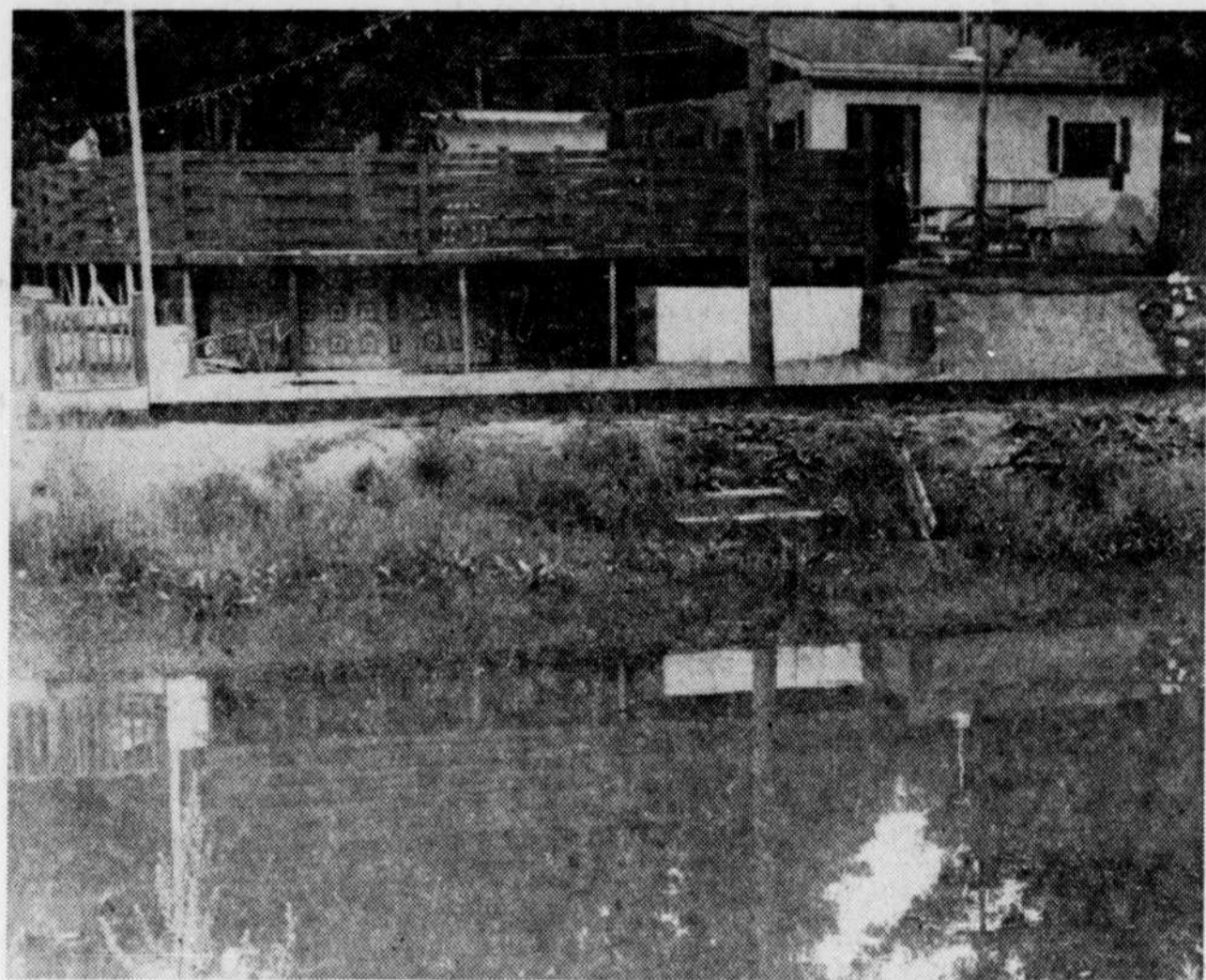
L'an dernier, une première évaluation des ingénieurs avait établi le taux d'une éventuelle taxe spéciale à près de \$6 du pied linéaire. En raison de certaines modifications, ce taux pourrait apparemment être diminué d'environ un dollar. Le taux précis ne sera toutefois révélé que ce soir, lors de l'assemblée d'information, a déclaré hier le secrétaire municipal.

Volumineux dossier

Les édiles s'attendent donc enfin à ce que les travaux puissent débuter avant la fin de ce mois-ci et qu'ils pourront sans doute être terminés pour l'hiver. Ce qui satisfait grandement le comité de citoyens, qui a multiplié les pressions, depuis quelques semaines, pour que le dossier puisse enfin progresser et obtenir les dernières autorisations gouvernementales.

Ce qui bloquait dans ce dossier, devenu en effet très volumineux, était tout simplement une question de subvention. Depuis l'an dernier, la municipalité était assurée d'une contribution gouvernementale équivalant à 61 pour 100 des coûts. Elle avait dû cependant demander une révision du dossier et une subvention accrue à la suite d'une modification des plans due à une demande des Services de protection de l'environnement pour que l'eau des fondations des maisons soit aussi recueillie.

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, vient d'autoriser l'octroi d'une subvention devant représenter 69,9 pour 100 des coûts évalués globalement à tout près de \$3 millions. Le montant du contrat est précisément de \$2,710,698 avec l'entrepreneur général, la firme PEB Construction. Si ce contrat n'est pas signé avant l'expiration du délai déjà fixé à trois mois, soit aux environs du 15 septembre 1979, il faudrait sans doute que la municipalité recommence, une fois encore, toute la procédure de l'appel d'offres.



Le Soleil, Gilles Pepin

Le lac Baie d'Or présentait cet aspect peu attirant tout au long de l'été.

La raffinerie Aigle d'Or se dit consciente du danger de pollution

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — "A la raffinerie Aigle d'Or, nous sommes conscients des dangers de pollution par le pétrole et ses dérivés", a déclaré au SOLEIL, M. Marcel Emond, vice-président à la section raffinage dans cette entreprise.

M. Emond voulait ainsi apporter quelques commentaires concernant une nouvelle qui a été publiée dans ce journal, le 21 août dernier, au sujet d'une pollution qui venait de souiller certaines parties de la rive sud du

fleuve. Une enquête menée dans cette affaire par Environnement Canada avait cependant démontré que la société Aigle d'Or n'était aucunement responsable dans le cas mentionné.

M. Emond, qui revient de vacances et n'a donc pas eu l'occasion de lire le journal le jour de sa publication, s'est dit étonné notamment du fait que des riverains se soient plaints concernant le lavage des cales de pétroliers.

"Nous essayons en tout temps d'éviter la pollution. Nous avons des procédures d'opération sécuritaire et

du matériel antipollution, tels que bateaux, estacades, etc... Nous faisons tout notre possible en cas de pollution pour minimiser les dégâts. Tous les incidents de pollution, si minimes soient-ils, sont rapportés à Transports Canada et la collaboration est acquise."

Au sujet du lavage des cales, le représentant d'Aigle d'Or a tenu à souligner que les pétroliers venant au quai de cette raffinerie et qui, pour raisons opérationnelles, ont à laver leurs cales, vidangent leurs eaux de lavage dans les réservoirs installés à

cette fin sur la propriété de la compagnie Aigle d'Or. Cette eau est ensuite traitée dans des équipements de la raffinerie avant d'être retournée au fleuve quand il y a lieu.

"D'ailleurs, a poursuivi M. Emond, nous soumettons mensuellement, au ministère de l'Environnement, un rapport sur la qualité de nos effluents et je puis vous assurer que nous sommes en deça des normes établies."

Selon M. Emond, enfin, Aigle d'Or fait constamment tous les efforts nécessaires pour combattre et annuler les risques de pollution.

Démolition d'automobiles

PINTENDRE — Des courses de démolition d'automobiles, organisées pour la quatrième année consécutive pour l'Œuvre des loisirs de Saint-Louis-de-Pintendre, feront certainement encore beaucoup de bruit, dimanche prochain, à compter de 13h.

Hervé Tremblay, publiciste du groupe d'organisateur bénévoles, a révélé au SOLEIL, hier, que pas moins d'une quarantaine de participants se sont inscrits et qu'il y aura des prix même pour les spectateurs qui, habituellement, sont en effet très nombreux.

Comme par le passé, à partir de midi, les autos passeront à tour de rôle sur la piste, afin qu'elles soient jugées pour le "prix de beauté", puisque \$200 en prix est réservé dans cette section.

Trente-six participants sont inscrits dans les six courses régulières, notamment Gabriel Brochu, gagnant de la grande finale de l'an dernier, Mario Jacques, celui qui avait alors offert le meilleur spectacle avec son Chrysler et qui revient cette fois avec un Cadillac.

Une course pour les voitures à 4 cylindres est aussi au programme.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal LE SOLEIL

AU PLUS HAUT POINT...

LA LAINE
C'EST NOTRE METIER!

Artisanat, tricot, tissage, point d'aiguille, crochet, macramé, pièces murales, etc...

Des conseillères compétentes, toute la documentation et les matériaux sur place!

Suivez le fil de vos idées jusque chez



dam

TISSUS, LAINE, DÉCORATION
586, rue St-Jean, Québec
529-1658

LE "WHITNEY SPINET" DE KIMBALL



Construit selon la méthode "Unilock Back" exclusive aux pianos Kimball qui résiste à plus de 18 tonnes de pression sur les cordes et ce, pour la vie du piano. Nous pouvons également vous offrir plusieurs autres modèles aux caractéristiques luxueuses et offrant un magnifique rendement musical.

Rég. \$2,195

\$1,995

"CONSOLE D'ARTISTE" DE KIMBALL



Cette console deluxe de 42 pouces vous offre la qualité musicale et le bel aspect qui ont fait la renommée des pianos Kimball grâce à la dextérité manuelle de leurs artisans. C'est l'un des meilleurs achats que vous puissiez faire. Son aspect, sa sonorité et son prix vous convaincront. Vous pouvez faire votre choix parmi trois styles tous en vente présentement.

Rég. \$2,495

\$2,195

PLUS
12 MOIS SANS INTERET
AUCUN COMPTANT

Place Laurier,
Ste-Foy
656-9392



marc legrand musique

Centre Jadis,
Charlesbourg
623-5425

Le Club LeBourgneuf vous lance la balle

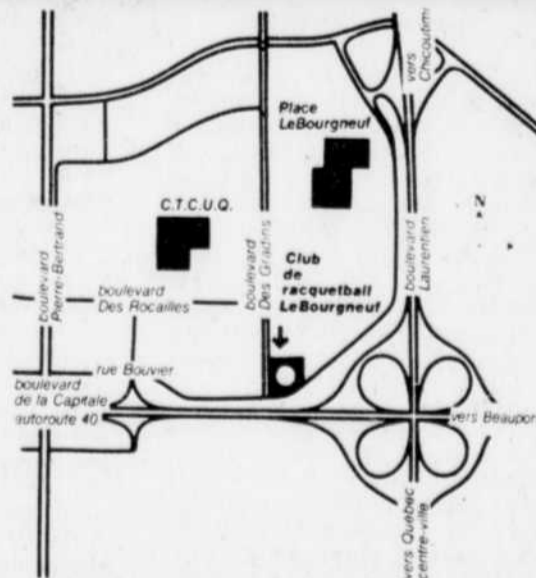
SOYEZ EN FORME DÈS CET AUTOMNE EN JOUANT AU RACQUETBALL

- Le racquetball est un sport de conditionnement physique
- La dépense énergétique est à peu près équivalente au "jogging"
- C'est presque aussi facile que de courir
- C'est un sport de détente et on ne se rend pas compte de l'effort fourni
- C'est un sport qui peut se jouer en couple

Le Club LeBourgneuf vous en offre la possibilité:

- Les dix premiers courts ainsi que les services tels que tourbillon, sauna, bar, garderie sont prêts.
- Nos "pros" Richard Beaulieu et Monique Parent vous attendent.
- Un service d'évaluation "médico sportive" est disponible dès l'ouverture
- Un programme de tournois et de rencontres sociales est prévu

Nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui. Mais, si vous hésitez parce que vous ne connaissez pas ce sport, venez nous voir à l'ouverture, nous nous ferons un plaisir de vous initier.



Le vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre, nous vous offrons la possibilité de jouer 1/2 heure gratuitement.

Les instructeurs seront sur place pour vous initier au racquetball, de 7h a.m. à 23h p.m.

OUVERTURE VENDREDI 7 SEPT.

Club Le Bourgneuf racquetball

4500, boulevard des Gradins, Québec, P.Q./C.P. 7040, Charlesbourg
Québec G1H 1J0/Tél.: 627-3441